



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1

## ASSEMBLÉE DE PROVINCE

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°35-2012/APS

### DÉLIBÉRATION

**modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud**

#### L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°1-89/APS du 19 juillet 1989 relative au règlement intérieur de l'assemblée de la province sud ;

Vu la délibération modifiée n°42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud,

**A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 27 SEPTEMBRE 2012, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :**

**ARTICLE 1** : La composition des commissions intérieures est modifiée comme suit :

Au sein de la commission du développement économique :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de monsieur Gil BRIAL.

Au sein de la commission du personnel et de la réglementation générale :

Madame Rusmaeni SANMOHAMAT est désignée en remplacement de monsieur Gil BRIAL.

Au sein de la commission de l'emploi et de la formation professionnelle :

Madame Rusmaeni SANMOHAMAT est désignée en remplacement de monsieur Gil BRIAL.

Au sein de la commission de l'enseignement :

Madame Rusmaeni SANMOHAMAT est désignée en remplacement de monsieur Gil BRIAL.

Au sein de la commission des équipements publics, de l'énergie et des transports :  
Madame Alexandra MALAVAL-CHEVAL est désignée en remplacement de monsieur Gil BRIAL.

Monsieur Jean-Luc REGENT est désigné en remplacement de monsieur Didier LEROUX.

Au sein de la commission de l'enseignement privé :  
Monsieur Silipeleto MULIAKAAKA est désigné en remplacement de monsieur Gil BRIAL.

**ARTICLE 2** : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

**La présidente**

**Cynthia LIGEARD**

**VERSION PUBLIEE AU JONC**

**8836** du 18-10-2012

Délibération n° 35-2012/APS du 27 septembre 2012 modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud (p. 8003).